



Doc. 15281 Seconde édition
01 juillet 2021

La destruction intentionnelle par les forces militaires azerbaïdjanaises d'églises et d'autres lieux de culte arméniens, y compris après le cessez-le-feu de novembre 2020

Déclaration écrite n° 722

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous rappelons la mission essentielle du Conseil de l'Europe que représente la conservation du patrimoine architectural exceptionnel de l'Europe, qui s'est manifestée au travers de plusieurs conventions au fil des décennies, comme la Convention de Grenade pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe de 1985. Dans ce traité, qui a été ratifié par la quasi-totalité des États membres du Conseil de l'Europe, y compris l'Azerbaïdjan et l'Arménie, les parties s'engagent à «éviter que des biens protégés ne soient défigurés, dégradés ou démolis», notamment les lieux de culte.

Nous sommes donc consternés par le fait que, malgré ces éléments, les forces militaires azerbaïdjanaises ont délibérément détruit, peut-être avec la complicité de troupes spéciales turques, plusieurs églises et autres lieux à caractère chrétien dans les zones remises par l'Arménie à l'Azerbaïdjan, même après le cessez-le-feu de novembre 2020 intervenu dans le conflit qui oppose les deux parties au sujet du territoire du Haut-Karabakh et de certaines autres zones voisines.

Nous appelons les autorités azerbaïdjanaises et toute autre personne concernée à éviter toute nouvelle violation de la Convention de Grenade du Conseil de l'Europe, dans un souci d'apaisement des tensions dans la région et de création de conditions plus propices à une coexistence religieuse pacifique et au développement.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
AVETISYAN Sos, Arménie, SOC
AZZOPARDI Jason, Malte, PPE/DC
CHRISTIANSSON Alexander, Suède, CE/AD
GASIUK-PIHOWICZ Kamila, Pologne, PPE/DC
GWÓZDŹ Marcin, Pologne, CE/AD
HAYRAPETYAN Tatevik, Arménie, PPE/DC
IGITYAN Hovhannes, Arménie, ADLE
KAIRIDIS Dimitrios, Grèce, PPE/DC
KARAPET Arin, Suède, PPE/DC
LATOS Tomasz, Pologne, CE/AD
MARUKYAN Edmon, Arménie, ADLE
MELKUMYAN Mikayel, Arménie, CE/AD
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD
NOVAKOVIĆ BURSAC Snježana, Bosnie-Herzégovine, NI
OEHME Ulrich, Allemagne, CE/AD
PISCO Paulo, Portugal, SOC
PROTASIEWICZ Jacek, Pologne, PPE/DC
RASMUSSEN Lars Aslan, Danemark, SOC
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC
RUBINYAN Ruben, Arménie, PPE/DC
THÓRARINSSON Birgir, Islande, PPE/DC
VALENTIN Kim, Danemark, ADLE
VARDANYAN Vladimir, Arménie, PPE/DC
ZOHRABYAN Naira, Arménie, CE/AD

Total = 25

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe